

“ jour plus convaincus de la vérité du terrible adage : “ Notre maître est notre ennemi.”

Comme on le voit par cette citation, si la complète émancipation a ses charmes, d'un autre côté, elle entraîne forcément, pour l'ouvrier ainsi que pour les autres hommes, l'obligation de pourvoir à sa propre subsistance et de veiller à sa sécurité personnelle. Aucun principe religieux ou humanitaire ne saurait le protéger contre les dangers de la compétition moderne.

A. LÉVÊQUE,
Architecte.

Discutons, mais ne disputons jamais.

La raison supporte les disgrâces ; le courage les combat ; la religion les surmonte.

Catéchisme social et politique.

Ce fut le 18 septembre 1759 que les troupes anglaises s'emparèrent de Québec et le 8 septembre 1760 Montréal capitula. Il est très important de connaître quelles sont les principales dispositions de ces capitulations qui forment la base de nos droits nationaux. Et quand les étrangers osent nous nier nos droits sous ce rapport on peut leur opposer cet engagement solennel. Le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine est accordé et le peuple peut pratiquer cette religion, sans être inquiété en aucune manière ni directement ni indirectement.

Immédiatement après 1759 les anglais inaugurèrent un régime martial qui dura jusqu'à 1763, pendant lequel fut conclu à Paris, entre l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Autriche et le Portugal, le traité du 10 février 1763 par lequel la France céda entre autres à la Grande Bretagne, le Canada et toutes les îles du golfe Saint-Laurent excepté les îles de Saint-Pierre et de Miqueon réservées pour l'usage des pêcheries ; et à l'Espagne, la Louisiane, en échange de la Floride et de la baie de Pensacola qu'elle abandonna aux Anglais, le Mississipi devant former la limite entre les deux nations.

L'Angleterre déclare de nouveau dans ce traité que les Canadiens jouiront du libre exercice de leur religion.

De 1759 à 1774 l'histoire de la colonie est remplie du récit de luttes entre les anciens colons français et les nouveaux habitants d'origine anglaise qui, soutenus par l'autorité arbitraire du temps, cherchaient sans cesse à nous écraser.

A force de luttes et d'énergie, le peuple canadien uni au clergé arracha des concessions de l'Angleterre qui, en 1774, consentit une espèce de constitution connue sous le nom d'Acte de Québec, par laquelle on créait un conseil supérieur, on rétablissait les anciennes lois françaises, ou confirmait l'introduction des lois criminelles anglaises, et on rendait les canadiens accessibles aux charges de l'état, en les exemptant d'un serment odieux et incompatible avec leur religion. Dans cette constitution est encore garanti aux catholiques le libre exercice de leur religion.

L'époque de 1774 à 1791, a été marquée par des luttes où les Canadiens en phalange serrée, combattaient pour la revendication de leurs droits et surtout celui d'être représentés au conseil de la nation.

Enfin, en 1791, fut octroyée la première constitution consacrant le principe de l'éligibilité des représentants du peuple.

Cet acte constitutionnel divisait le Canada en Haut et Bas-Canada, confirmait les lois civiles françaises dans le Bas-Canada, et les lois criminelles anglaises dans les deux Provinces, attribuait au roi la nomination de tous les fonctionnaires publics, garantissait le libre exercice de la religion catholique. Il instituait dans chaque Province un conseil législatif à vie, à la nomination du roi, composé de quinze membres au moins dans le Bas-Canada et de sept membres dans le Haut, et une chambre

d'assemblée de cinquante membres au moins dans le Bas-Canada et de seize dans le Haut, élus, par le peuple. La confection des lois était déferée à ces deux corps et au roi ou son représentant, formant la troisième branche de la législature et ayant droit de veto sur les actes des deux chambres.

Un conseil exécutif nommé par le roi fut aussi institué pour aviser le Roi, représenté par le gouverneur, et remplir les attributions de cour d'appel en matière civile.

Cette nouvelle charte entre en vigueur le 26 décembre 1791.

E'EGOUINE.

Plantes utiles.

La citrouille, qui est cultivée dans nos jardins pour l'usage alimentaire, offre plusieurs variétés, telles que la courge, le potiron, la pastèque, etc., lesquelles ont la même propriété.

La citrouille comme aliment, convient aux jeunes gens, aux tempéraments sanguins et bilieux ; mais elle est nuisible aux estomacs faibles, aux personnes qui mènent une vie sédentaire et à celles qui sont sujettes aux vents.

Les graines sont rafraîchissantes et tempérantes. Elles conviennent dans les inflammations aiguës, inflammation de la vessie, etc. On les donne en décoction de 1 à 2 onces par pinte d'eau.

On assure que la graine de courge ou de citrouille fait jeter le ver solitaire complètement. Prenez une once et demie de cette graine que vous pilez avec autant de sucre.

Une seule dose de cette pâte suffit quelquefois ; mais en la réitérant, le tœnia ne réussit jamais.

On obtient aussi le même effet avec une pâte composée de 3 onces de citrouille fraîche et 6 onces de miel donnés en trois doses à la distance d'une heure.

Pour l'administration des graines de citrouille, comme vermifuge, on recommande de ne pas passer la potion faite avec du sucre et de l'eau, mais bien de faire tout prendre au malade.

Le tissu spongieux qui entoure la graine et le tissu extérieur de la citrouille, appliqués, après avoir été pilés sur les inflammations superficielles, sur les brûlures du premier degré, les inflammations des plaies, de l'œil, procurent un soulagement instantané.

La pulpe de citrouille renouvelé souvent s'applique avec succès contre les douleurs de tête.

Il faut regarder dans le cœur et non dans la main ce celui qui donne.

Voulez-vous savoir comme il faut donner, mettez-vous à la place de celui qui reçoit.

Entretien sur la physique.

Jacques vient de me dire que depuis son dernier entretien il a bien examiné le soleil et que c'est lui qui tourne autour de la terre. Il a très bien fait d'observer le soleil et ce qu'il vient de me dire, beaucoup de savant l'ont autrefois pensé comme lui. Galilée fut le premier à soutenir que c'est la terre qui tourne.

En effet, le soleil est à une si grande distance de la terre, que pour tourner autour de la terre à cette distance, il serait obligé de faire une ronde plus longue que 225 millions de lieues, et comme chaque jour à midi le soleil est revenu au-dessus de notre tête il ferait donc ces 225 millions de lieues en 24 heures ? ce qui lui ferait une vitesse de près de 9 millions de lieues par heures.

Il y a plus que ça : il n'y a pas que le soleil qui semble tourner autour de la terre ; un nombre infini d'étoiles semblent aussi tourner autour de la terre en 24 heures. Parmi ces étoiles, les unes sont beaucoup plus loin de nous que le soleil ; il faudrait donc que ces étoiles là allassent encore plus vite que le soleil pour faire leur tour.

Mais, me dites-vous, pourquoi voit-on le soleil aller d'un bord de l'horizon à l'autre ?

Quand vous avez été en chemin de fer, avez-vous remarqué sur une route des arbres qui semblaient accourir au-devant de vous ? Cependant ces arbres restaient bien à leur place, c'est le wagon dans lequel vous étiez qui courait. L'illusion est encore plus grande quand vous rencontrez un train sur une voie ferrée. Il vous semble que c'est celui qui marche qui est arrêté. Le même effet se produit en bateau.

De même, quand vous croyez voir le soleil s'avancer d'un côté, c'est nous qui allons au-devant de lui. Ce côté de l'horizon d'où le soleil semble venir le matin comme en se levant, s'appelle le *Levant* ou l'*Est* ou l'*Orient* ; tandis que le côté de l'horizon où le soleil semble descendre le soir pour se coucher, s'appelle le *Couchant*, ou l'*Ouest* ou l'*Occident*.

Quand on a le *Levant* à sa droite et le *Couchant* à sa gauche, le point de l'horizon qu'on a juste devant soi s'appelle le *Nord* ou *Septentrion* ; tandis que le point qu'on a juste derrière soi s'appelle le *Sud* ou le *Midi*.

C'est ce qu'on appelle les *points cardinaux*.

ALBERT.

Les Journaux et la politique.

Il n'y a plus d'enfants aujourd'hui : à treize ans, on fume, on lit un journal, on fait de la politique. Ainsi le veut le progrès indéfini.

Pour le pauvre apprenti, cette peste n'est pas moins mortelle que les autres. Pendant qu'il se dessèche la poitrine en fumant, il s'exalte et se fausse l'esprit en lisant les journaux et en se lançant dans la politique.

La politique ! Se doute-t-il seulement de ce que c'est ! Et les barbouilleurs de papier qui en parlent chaque jour impudemment dans les journaux en savent-ils eux-mêmes le premier mot ? La politique, c'est le très-difficile et très grand art de gouverner la société, de diriger les idées et les forces de la société. Je fais appel à ton bon sens : qu'est-ce que cela a de commun avec ton état de charpentier, ou de menuisier, ou d'ébéniste, ou de tailleur, ou de cordonnier, de perruquier, de chapelier, de teinturier, de chemisier, d'épicier, de boucher, de charcutier, de pâtissier, de boulanger, de tapissier, de ferblantier, de cartonier, de typographe, de relieur, d'emballer, de quincailler, de doreur, de serrurier, etc., etc. ! Qu'est-ce que l'art de gouverner les peuples a de commun avec tout cela ? Et comment est-il possible, même quand il en aurait envie, qu'un charpentier, un menuisier un tapissier, un pâtissier, un cordonnier, un cartonier, etc., comprenne un traître-mot à des questions auxquelles ne comprennent pas grand-chose nos soi-disant grands hommes d'Etat, qui, après avoir sué pendant vingt, trente et quarante ans, n'y voient guère plus clair que le premier jour ?

Et l'on voudrait te faire croire que sous prétexte que tu seras un jour citoyen, citoyen gouverné, tu peux et même tu dois t'occuper de politique ! Allons donc ! N'est-il pas clair comme le jour que ces gens-là se moquent du monde ?

“ Ces gens-là,” ce sont les journalistes, les journalistes démocrates et révolutionnaires. Empoisonneurs du pauvre peuple, dont ils surexcitent l'orgueil, l'envie et tous les mauvais instincts ; fauteurs d'émeutes, pères de toutes les révolutions, lesquelles ne profitent qu'à eux ; flatteurs des passions populaires, menteurs et calomnieux effrontés, ces gens-là sont le fléau de la société, le fléau de l'Eglise. Sur cent, il n'y en a pas deux qui soient de bonne foi et qui croient à ce qu'ils écrivent. Entre la pipe et l'absinthe, ils se moquent du public qui va être assez sot pour les croire sur parole. Ils n'ont point de conviction ; ils font un véritable métier, et changent de couleur sans vergogne, selon que, d'un côté ou d'un autre, on les paye davantage. L'ouvrier ne sait pas tout cela ; il y a des dessous de cartes dégoûtants. Voilà, mon enfant, les beaux docteurs à l'école desquels tu te mets, lorsque tu te fais lecteur de journaux.

La mauvaise presse, la presse révolutionnaire, est, quoiqu'elle en dise, l'ennemie mortelle de l'ou-